


DE

# L'INSTRUCTION

## AGRICOLE

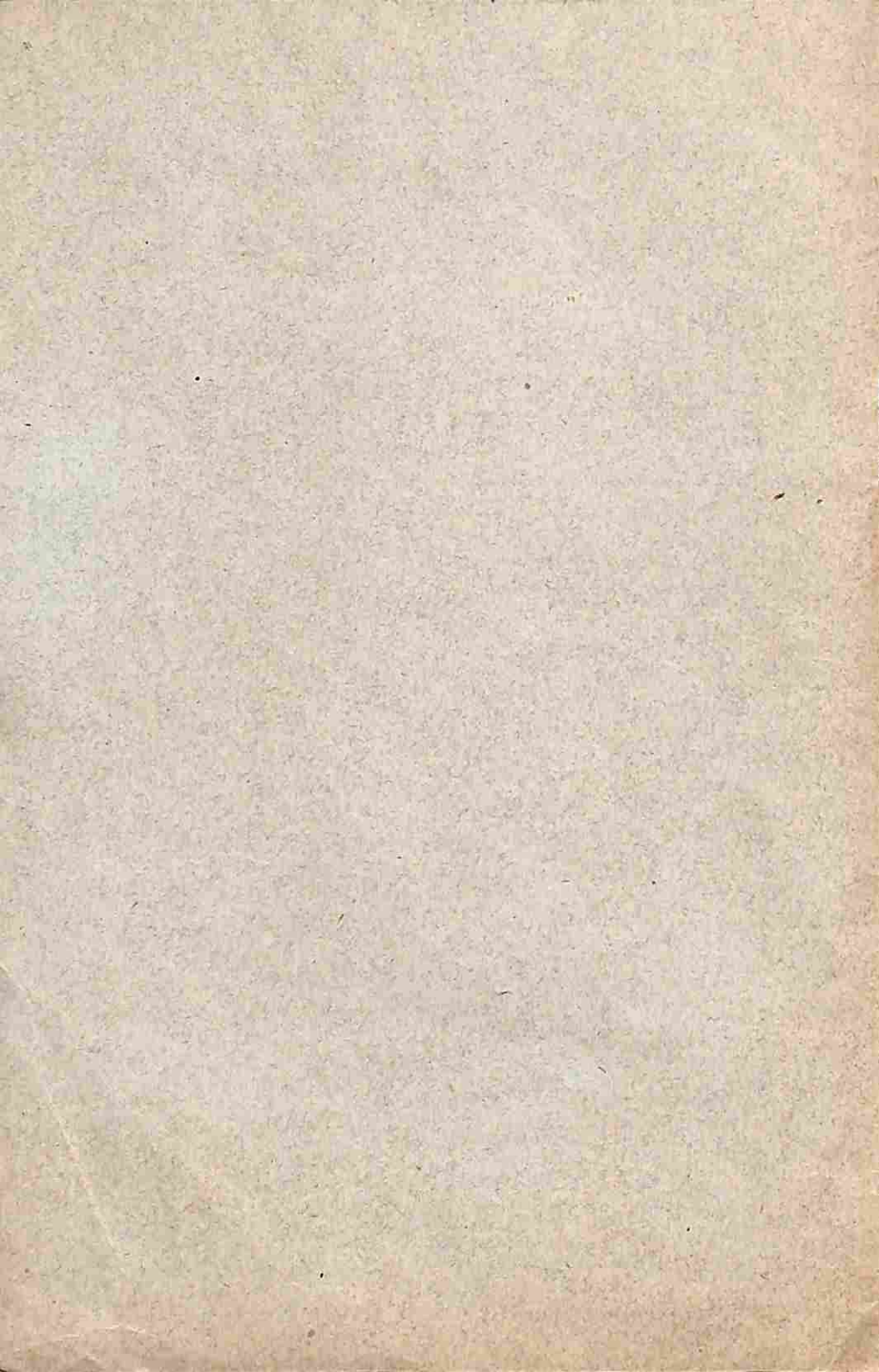
PAR MADAME DESTRICHE

*Officier d'Académie*



La Chartre-sur-le-Loir  
IMPRIMERIE & LIBRAIRIE J. MOIRE

1897



DE

# L'INSTRUCTION

## AGRICOLE

PAR MADAME DESTRICHÉ

*Officier d'Académie*



La Chartre-sur-le-Loir

IMPRIMERIE & LIBRAIRIE J. MOIRE

~~~~~  
1897



## DE L'INSTRUCTION AGRICOLE



La question agricole préoccupe à juste titre tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la France. J'ai réuni dans ces quelques pages mes observations sur l'éducation rurale; plusieurs ont paru dans le *Siècle*, d'autres ont été soumises à l'appréciation du Ministre de l'agriculture, qui les a approuvées.

Le parlement devant être appelé forcément à réorganiser l'enseignement primaire agricole; il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur des réformes qui seraient bien accueillies par nos agriculteurs. Notre pays possède de belles fermes-écoles, d'excellents établissements agronomiques, mais la position précaire des jeunes cultivateurs ne leur permet par toujours d'en profiter, le paysan a besoin de conserver ses enfants pour l'aider dans ses travaux; cependant une éducation théorique et pratique, rationnelle, lui est nécessaire. C'est l'école primaire qui doit être appelée à combler cette lacune.



L'instituteur et l'institutrice (car la prospérité de la ferme est dans les mains de la femme; la richesse agricole étant à l'heure actuelle, dans la production et l'engraissement des bestiaux); les instituteurs, dis-je, recevraient un enseignement théorique à l'école normale sur la chimie et la physique agricoles, connaissances indispensables et dont l'ignorance est une cause fréquente de ruine chez nos campagnards, par l'usage exagéré ou intempestif des engrais chimiques qu'ils emploient quelquefois sans discernement, et sans tenir compte de la nature du sol. N'est-il pas évident que la même substance fertilisante produira dans un sable ou dans une terre argileuse un effet diamétralement opposé? Le plus souvent, il suffit de l'indication d'une personne incompétente pour faire acheter un engrais, sans se préoccuper si les terrains sont identiques. De là, viennent de fréquentes et cruelles déceptions, qui se traduisent par de grosses pertes d'argent. Je voudrais, chose facile, ce me semble, que, dans les écoles rurales, **une heure** par semaine fût consacrée à faire aux élèves un cours pratique sur les terres constituant le sol de la commune; ceci en termes simples, usuels, de la localité, en ayant les échantillons sous les yeux. Les musées cantonaux, dont M. Groult est l'instigateur dévoué, seraient encore un puissant auxiliaire pour cet enseignement.

Cette connaissance étant acquise, il serait bon de démontrer sur chaque terrain l'effet produit par les différents agents chimiques qui composent les engrais; ces connaissances des causes et des effets les mettraient à même, une fois retournés à la ferme, d'obtenir d'excellents résultats. Un bon cultivateur, moyennant une faible rétribution, pourrait aussi leur enseigner pratiquement, deux ou trois heures par mois, les meilleurs modes de culture, de labourage, etc. D'autres notions techniques, qui leur manquent généralement, sont encore nécessaires aux cultivateurs: celles, par exemple, des soins à donner aux bestiaux, surtout aux chevaux;

le bon ferrage, les harnais bien appropriés, ont une importance sérieuse pour développer les moyens d'action et la force complète de l'animal. Pour arriver à ce but, les garçons seraient conduits une ou plusieurs fois par mois chez un maréchal capable; là, on leur démontrerait les différents modes de ferrage nécessaires, selon la conformation des pieds, le pansement des blessures etc.; l'on agirait de même à l'égard du bourrelier et du charron, complément indispensable à l'éducation agricole, qui rendrait d'éminents services à nos cultivateurs.

Pour les filles, on leur apprendrait les soins nécessaires à donner au ménage, à la laiterie, aux volailles, à la vacherie, à la porcherie et au jardin : un vétérinaire et une fermière intelligente leur donneraient cet enseignement indispensable. Des récompenses seraient offertes aux plus méritants des élèves et des professeurs.

Je suis certaine qu'on arriverait ainsi à former de bons agriculteurs, dont les connaissances réelles éviteraient des pertes de tous genres, très onéreuses, et qui sont presque toujours dues à l'absence de toute direction raisonnée dans les soins d'hygiène ou dans les maladies. Il est bon aussi de se préoccuper de l'époque des vacances pour les écoles rurales; elles sont généralement fixées beaucoup trop tard pour les besoins de l'agriculture. Les récoltes commencent de juin en octobre; à ce moment, les travaux réclament impérieusement tous les bras disponibles à la ferme, où les enfants sont alors d'une incontestable utilité, puis ceux obligés d'abandonner l'école ne sont plus de force à concourir, à la rentrée, avec leurs camarades qui ont continué de suivre les classes. Un autre inconvénient, c'est qu'il reste à peine deux ou trois élèves par division, ce qui n'empêche pas l'instituteur d'être obligé de professer devant les bancs vides. Il serait donc à désirer que, pour allier l'instruction obligatoire, si nécessaire aux enfants, et les besoins des

cultivateurs, on fixât les vacances, selon l'époque des moissons, dans les zones qu'ils habitent; ce serait pour eux une école pratique qui leur ferait conserver les habitudes des travaux des champs. Des examens seraient subis par les écoliers, et, suivant leurs aptitudes, ils obtiendraient des bourses dans les écoles supérieures d'agriculture, des arts et métiers, les écoles secondaires, les collèges, etc.

Une observation me semble nécessaire: depuis que les jeunes paysans passent trois ans sous les drapeaux, il est à remarquer que beaucoup d'entr'eux, après leur libération du service militaire, restent dans les villes au grand détriment des campagnes; cela tient à ce que, pendant leur séjour à la caserne, ils perdent l'habitude de l'agriculture, et se désintéressent de leur métier. Pour éviter ce grave inconvénient, il serait bon de leur faire des conférences sur ce sujet, et de les conduire dans les campagnes qui environnent les garnisons; là, on leur expliquerait les différents genres de culture qu'on y pratique; ceci les intéresserait et leur ferait acquérir de nouvelles connaissances, qu'ils utiliseraient de retour au pays.

Ne pourrait-on pas aussi les employer à quelques travaux: routes, remblais, tranchées, etc. L'un d'eux, jeune conscrit, depuis quinze mois sous les drapeaux, dans un régiment du génie, me disait qu'il était enchanté parce qu'il ne perdait pas l'habitude de travailler à la terre, et qu'il retournerait avec plus de plaisir à l'agriculture. Ceci est un indice dont il serait utile de profiter.

J'arrive maintenant aux distributions des prix: généralement peu ou point de solennité pour cette fête dans nos campagnes; c'est à peine si les enfants le savent la veille, et si les parents sont invités. Point d'exposition de travaux; c'est un tort, il faudrait, au contraire, donner de l'éclat et de la publicité à cette cérémonie, ce serait un moyen d'exciter l'émulation et de satisfaire l'amour-propre de la famille.



Je ne veux pas non plus passer sous silence un excellent essai qu'on vient de tenter : celui des champs de démonstration. Cette idée demande à être développée pour devenir fructueuse. Jusqu'à présent les essais n'ont été faits que dans une mesure restreinte, il sera nécessaire d'étendre leur action sur les terrains composant une commune, un canton, un département ; je crois qu'on pourrait promptement, et sans dépenses notables, atteindre ce but, en expérimentant sur plusieurs fermes : celle-ci pour les prairies, celle-là pour les céréales, les légumes, etc., selon leur position respective.

Pour décider les cultivateurs à prêter leur concours, il faudrait leur offrir un dédommagement pécuniaire ou honorifique : par exemple, une médaille du *Progrès Agricole*, la décoration du mérite déjà instituée, l'insertion dans les journaux des résultats obtenus ; l'admission comme boursiers de leurs enfants dans les écoles, des dispenses d'impôts (si les finances le permettaient), des primes distribuées par le ministre et par les comices. Ces leçons de choses, si je peux m'exprimer ainsi, rendraient bientôt populaires ces tentatives d'amélioration et engageraient les fermiers à les essayer pour leur compte. Je crois que là, il y a une mine productive à creuser pour enrichir notre agriculture.

Ce que nous voudrions voir créer en France, ce sont des écoles ménagères : Madame de Boudberg en Russie en a établi une dans sa propriété de Ponemoune, pour les filles de cultivateurs, où l'on enseigne toutes les connaissances utiles aux travaux domestiques champêtres. En 1878, le Wurtemberg en fonda quelques-unes ; en 1883, la Belgique suivit ce mouvement et aujourd'hui elle en compte deux cent trente, dues à l'initiative privée et aux communes. L'État les subventionne toutes, à la condition qu'elles lui soumettront leur projet de budget, les règlements de

comptes, et qu'il aura le droit de les inspecter ; la subvention varie d'un tiers aux deux cinquièmes des dépenses totales, elle est de cinquante pour cent pour l'achat du matériel.

On enseigne aux jeunes filles de quinze à seize ans, l'hygiène, les soins à donner aux enfants, aux malades, à la maison; le raccommodage, le lavage du linge, le repassage, la confection des vêtements, la cuisine, les travaux de jardinage, l'élevage des volailles, les soins des étables, la comptabilité, etc.

Après une année elles reçoivent leur diplôme ; elles sont alors aptes à faire d'excellentes mères de famille et de bonnes fermières.

Quand la femme saura administrer sa maison avec intelligence, l'aisance remplacera vite la misère, et le mari abandonnera le cabaret pour la famille.

Le mutualisme, comme dans toutes les branches de l'industrie, deviendra aussi d'un puissant secours à l'agriculture, mais il s'agit de préparer les masses à comprendre ses bienfaits, surtout dans les centres ruraux. Voici ce qu'on pourrait tenter : tous les élèves d'une école ou de plusieurs écoles, formeraient une société coopérative, pour l'achat des fournitures scolaires. Une somme versée par chacun d'eux, représenterait une action, dont chaque membre recevrait le titre ; un conseil d'administration, nommé par les associés, gérerait la société, sous la surveillance des instituteurs ; la marchandise achetée en gros, beaucoup moins chère qu'en détail, laisserait des bénéfices qui seraient répartis entre les intéressés ; une portion resterait comme fonds de réserve.

Une excellente association fraternelle est celle qui se pratique dans certaines écoles : chaque élève donne un sou par jour à l'instituteur, qui, avec cet argent, met un pot au feu ; les écoliers possèdent un bol où ils taillent leur pain ;

puis chacun reçoit une portion de bouillon, et même avec un sou de plus, un peu de viande ou de légumes. Cette méthode est non-seulement favorable à la santé, mais elle développe l'esprit de solidarité, dont elle est l'apprentissage.

Devenus des hommes et des femmes, ces enfants seront disposés à s'unir par les sociétés mutuelles, dont ils auront compris toute l'utilité et le mécanisme.

Honorons l'agriculture, rendons-la productive, et bientôt nous verrons ses enfants, devenus capables de comprendre l'importance de leur mission, se rattacher au sol.

M<sup>ME</sup> DESTRICHÉ.

Officier d'Académie

*La Chollerie, Courdemanche (Sarthe), Mars 1897*











